

2023
V1



PROGRAMMATION FORMATIONS

PLANNING DES ACTIONS DE FORMATIONS INTER-
ENTREPRISES - 2023



L'Institut de Formation et d'Équipement en Sécurité, Santé et Soins d'Urgence est un organisme de formation professionnelle vous permettant l'acquisition ou la réactualisation de compétences au travers d'une offre très large de stages.

L'IFESSU est une société à responsabilité limitée (SARL), au capital de 7000€, enregistrée auprès du greffe du tribunal de Rouen - R.C.S. ROUEN 478 766 918 - N° de Gestion 2004 B 740.

Organisme enregistré sous le n° 23760369376 auprès du Préfet de la Région Haute-Normandie (DRTEFP).
Notre siège social est situé à Barentin (76360), centralise le service administratif, commercial et formation.

Depuis notre création en 2004, nous avons sans cesse travaillé et évolué pour vous proposer aujourd'hui des formations pratiques et réalistes. Nous organisons dans notre centre de formation technique dédié aux domaines de la sécurité, de l'incendie et des premiers secours des actions de formation permettant aux stagiaires des mises en situations réalistes.

Vous retrouverez ci-après notre programmation 2023 de stages inter-entreprises, qui sont organisés dans notre centre de formation à Barentin (76 – siège social),

SOMMAIRE

Sauveteur Secouriste du Travail	- 3 -
Formateur Sauveteur Secouriste du Travail	- 4 -
Formateur Incendie	- 4 -
Équipier de Première Intervention Incendie	- 5 -
Habilitation Electrique HOB0 V	- 6 -
Habilitation Electrique HOB0 V BSBE Manœuvre	- 6 -
SSIAP 1 - Formation initiale	- 7 -
SSIAP 2 - Formation initiale	- 8 -
SSIAP 3 - Formation initiale	- 9 -
SSIAP 1 - Recyclage	- 7 -
SSIAP 2 - Recyclage	- 7 -
SSIAP 3 - Recyclage	- 9 -
SSIAP 1 – Remise à Niveau	- 7 -
SSIAP 2 – Remise à Niveau	- 8 -
SSIAP 3 – Remise à niveau	- 9 -
TFP APS	- 10 -
TFP ASC	- 11 -
Inscription d'un nouveau chien	- 11 -
MAC APS	- 10 -
MAC ASC	- 11 -
Contacts et inscriptions	Erreur ! Signet non défini.

Sauveteur Secouriste du Travail

Formation SST



Télécharger le PDF

Barentin	
Les 16 et 17 janvier	Les 10 et 11 juillet
Les 13 et 14 février	Les 3 et 4 août
Les 9 et 10 mars	Les 6 et 7 septembre
Les 11 et 12 avril	Les 4 et 5 octobre
Les 9 et 10 mai	Les 6 et 7 novembre
Les 12 et 13 juin	Les 4 et 5 décembre



Article R4224-15

Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :

- 1° Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux ;
- 2° Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux.

Les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers.

MAC SST (recyclage)



Télécharger le PDF

Barentin				
Le 13 janvier	Le 24 mars	Le 5 juin	Le 21 août	Le 10 novembre
Le 23 janvier	Le 7 avril	Le 23 juin	Le 8 septembre	Le 20 novembre
Le 10 février	Le 17 avril	Le 7 juillet	Le 18 septembre	Le 1 ^{er} décembre
Le 20 février	Le 5 mai	Le 17 juillet	Le 6 octobre	Le 18 décembre
Le 6 mars	Le 22 mai	Le 7 août	Le 16 octobre	

Formateur Sauveteur Secouriste du Travail

Formation FOSST



Télécharger le PDF

Barentin

Du 13 au 17 mars et du 27 au 31 mars
Du 11 au 15 septembre et du 25 au 29 septembre



Prérequis : http://www.inrs.fr/services/formation/doc/stages.html?refINRS=%4001001_2019

Inscription aux prérequis <https://www.eformation-inrs.fr/inscription-formation/8>

MAC FOSST (recyclage)



Télécharger le PDF

Barentin

Du 6 au 8 février
Du 15 au 17 mai
Du 20 au 22 septembre
Du 13 au 15 novembre

Formateur Incendie

Formation FOINC



Télécharger le PDF

Barentin

Du 14 au 17 février
Du 26 au 29 juin
Du 9 au 12 octobre



Equipier de Première Intervention Incendie



Télécharger le PDF

Barentin	
Le 18 janvier	Le 7 juillet
Le 15 février	Le 7 août
Le 13 mars	Le 8 septembre
Le 13 avril	Le 6 octobre
Le 11 mai	Le 8 novembre
Le 14 juin	Le 6 décembre



Article R.4227-28 :

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Article R.4227-39 :

La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Article R.4227-29 :

Le premier secours contre l'incendie est assuré par des extincteurs en nombre suffisant et maintenus en bon état de fonctionnement.
...

Retrouvez toutes nos prestations de formations sur la prévention incendie :



Habilitation Electrique H0B0 V



Télécharger le PDF

Barentin	
Le 2 février	Le 25 juillet
Le 2 mars	Le 24 août
Le 28 mars	Le 25 septembre
Le 2 mai	Le 23 octobre
Le 31 mai	Le 23 novembre
Le 29 juin	Le 21 décembre



Article R4141-2

L'employeur informe les travailleurs sur les risques pour leur santé et leur sécurité d'une manière compréhensible pour chacun. Cette information ainsi que la formation à la sécurité sont dispensées lors de l'embauche et chaque fois que nécessaire.

Habilitation Electrique H0B0 V BEBS Manœuvre



Télécharger le PDF

Barentin	
Les 2 et 3 février	Les 25 et 26 juillet
Les 2 et 3 mars	Les 24 et 25 août
Les 28 et 29 mars	Les 25 et 26 septembre
Les 2 et 3 mai	Les 23 et 24 octobre
Les 31 mai et 1 ^{er} juin	Les 23 et 24 novembre
Les 29 et 30 juin	Les 21 et 22 décembre

SSIAP 1 - Formation initiale



Télécharger le PDF

Barentin	
Du 18 janvier au 1 ^{er} février	
Du 15 février au 1 ^{er} mars	
Du 13 au 27 mars	
Du 13 au 27 avril	
Du 11 au 30 mai	Annulée
Du 14 au 28 juin	
Du 7 au 24 juillet	
Du 7 au 23 août	
Du 8 au 22 septembre	
Du 6 au 20 octobre	
Du 8 au 22 novembre	
Du 6 au 20 décembre	



SSIAP 1 - Recyclage



Télécharger le PDF

Barentin	
Les 9 et 10 janvier	Les 26 et 27 juillet
Les 6 et 7 février	Les 28 et 29 août
Les 6 et 7 mars	Les 25 et 26 septembre
Les 5 et 6 avril	Les 23 et 24 octobre
Les 24 et 25 mai	Les 27 et 28 novembre
Les 26 et 27 juin	Les 18 et 19 décembre



SSIAP 1 – Remise à Niveau



Télécharger le PDF

Barentin	
Du 9 au 11 janvier	Du 26 au 28 juillet
Du 6 au 8 février	Du 28 au 30 août
Du 6 au 8 mars	Du 25 au 27 septembre
Du 5 au 7 avril	Du 23 au 25 octobre
Du 24 au 26 mai	Du 27 au 29 novembre
Du 26 au 28 juin	Du 18 au 20 décembre



SSIAP 2 - Formation initiale



Télécharger le PDF

Barentin	
Du 6 au 20 février	
Du 5 au 19 juin	
Du 2 au 16 octobre	



SSIAP 2 - Recyclage



Télécharger le PDF

Barentin	
Les 22 et 23 février	Les 16 et 17 août
Les 20 et 21 mars	Les 17 et 18 octobre
Les 17 et 18 avril	Les 20 et 21 novembre
Les 20 et 21 juin	Les 18 et 19 décembre
Les 17 et 18 juillet	



SSIAP 2 – Remise à Niveau



Télécharger le PDF

Barentin	
Du 22 au 24 février	Du 16 au 18 août
Du 20 au 22 mars	Du 17 au 19 octobre
Du 17 au 19 avril	Du 20 au 22 novembre
Du 20 au 22 juin	Du 18 au 20 décembre
Du 17 au 19 juillet	



SSIAP 3 - Formation initiale



Barentin

Session du 1^{er} semestre

Du 6 au 10 mars / du 20 au 24 mars / du 3 au 7 avril / du 17 au 21 avril / du 2 au 5 mai / du 15 au 17 mai / du 22 au 26 mai / Examen le 30 mai

Session du 2^{ème} trimestre

Du 25 au 29 septembre / du 9 au 13 octobre / du 23 au 27 octobre / du 6 au 10 novembre / du 20 au 24 novembre / du 27 novembre au 1^{er} décembre / les 4 et 5 décembre / Examen du 6 décembre

SSIAP 3 - Recyclage



Télécharger le PDF

Barentin

Du 13 au 15 mars
Du 12 au 14 juin
Du 18 au 20 septembre
Du 11 au 13 décembre



SSIAP 3 – Remise à niveau



Télécharger le PDF

Barentin

Du 13 au 17 mars
Du 12 au 16 juin
Du 18 au 22 septembre
Du 11 au 15 décembre



Titre à Finalité Professionnelle

TFP APS



Télécharger le PDF

Barentin	
Du 9 janvier au 13 février	Du 31 juillet au 6 septembre
Du 27 février au 3 avril	Du 18 septembre au 23 octobre
Du 17 avril au 26 mai	Du 6 novembre au 11 décembre
Du 12 juin au 18 juillet	



MAC APS



Télécharger le PDF

Barentin	
Du 10 au 12 janvier	Du 4 au 6 juillet
Du 24 au 26 janvier	Du 18 au 20 juillet
Du 7 au 9 février	Du 1 ^{er} au 3 août
Du 21 au 23 février	Du 22 au 24 août
Du 7 au 9 mars	Du 5 au 7 septembre
Du 21 au 23 mars	Du 19 au 21 septembre
Du 4 au 6 avril	Du 3 au 5 octobre
Du 18 au 20 avril	Du 17 au 19 octobre
Du 2 au 4 mai	Du 7 au 9 novembre
Du 23 au 25 mai	Du 21 au 23 novembre
Du 6 au 8 juin	Du 5 au 7 décembre
Du 20 au 22 juin	Du 19 au 21 décembre



Agent de Sécurité Cynophile

TFP ASC

Barentin	
Du 12 avril au 21 juin	
Du 22 novembre au 25 janvier 2024	



Inscription d'un nouveau chien

Barentin	
Du 16 au 30 janvier	Du 4 au 18 septembre
Du 13 au 27 mars	Du 6 au 20 novembre
Du 26 juin au 10 juillet	

MAC ASC

Barentin
Du 6 au 10 février
Du 3 au 7 avril
Du 26 au 30 juin
Du 11 au 15 septembre
Du 13 au 17 novembre

Entrainement Cynophile

Barentin	
Le 17 janvier	Le 27 juin
Le 2 février	Le 13 juillet
Le 14 février	Le 25 juillet
Le 2 mars	Le 7 septembre
Le 14 mars	Le 26 septembre
Le 30 mars	Le 12 octobre
Le 6 avril	Le 24 octobre
Le 18 avril	Le 7 novembre
Le 4 mai	Le 21 novembre
Le 16 mai	Le 5 décembre
Le 1 ^{er} juin	Le 19 décembre
Le 22 juin	

Formation des Formateurs aux modules spécifiques du TFP APS

Formateur Module Gestion de Conflits

18 heures soit 2,5 jours

- Du 14 au 16 mars matin 2023
- Du 12 au 14 septembre matin 2023

Formateur Module Gestions des Risques et Situations Conflictuelles Dégradées

14 heures soit 2 jours

- Les 23 et 24 mars 2023
- Les 21 et 22 septembre 2023

Formateur Module Palpation et Sécurité Événementiel

21 heures soit 3 jours

- Du 28 au 30 octobre 2023
- Du 26 au 28 septembre 2023

Formateur Module Risque Terroriste

21 heures soit 3 jours

- Du 11 au 13 avril 2023
- Du 10 au 12 octobre 2023